



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**RAPPORT DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES
DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON**

**ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AUX EXAMENS DE
LA VOIE GÉNÉRALE - TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE**

SESSION 2014

PRÉSENTATION DU RAPPORT

1- La commission

- 1-1 Organisation
 - 1-1-1 Sa composition
 - 1-1-2 Travaux réalisés
- 1-2 Logiciel de traitement des notes
- 1-3 Principes d'harmonisation

2- Résultats académiques de la session : Baccalauréat général et technologique

- 2-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
 - 2-1-1 Observations générales
 - 2-1-2 Décisions d'harmonisation
 - 2-1-3 Liste académique
 - 2-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté
 - 2-1-5 Réflexions et perspectives
- 2-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal
 - 2-2-1 Observations
- 2-3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation
 - 2-3-1 Observations générales
 - 2-3-2 Réflexions et perspectives
- 2-4 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel
 - 2-4-1 Observations générales : sportifs de haut niveau et podiums UNSS
 - 2-4-2 Observations générales : enseignement facultatif
 - 2-4-2 Réflexions et perspectives
- 2-5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation
 - 2-5-1 Observations générales
 - 2-5-2 Réflexions et perspectives

3- Résultats académiques de la session : Baccalauréat professionnel

- 3-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
 - 3-1-1 Observations générales
 - 3-1-2 Décisions d'harmonisation
 - 3-1-3 Capitalisation des notes
 - 3-1-3 Liste académique
 - 3-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté
 - 3-1-5 Réflexions et perspectives
- 3-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

4- Résultats académiques de la session : CAP et BEP

- 4-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation
 - 4-1-1 Observations générales
 - 4-1-2 Décisions d'harmonisation
 - 4-1-3 Capitalisation des notes
 - 4-1-4 Liste académique
 - 4-1-5 Inaptitudes et enseignement adapté
 - 4-1-6 Réflexions et perspectives
- 4-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal
 - 4-2-1 Observations
 - 4-2-2 Réflexions et perspectives

Annexe 1 : BAC GT statistiques session 2014

Annexe 2 : BAC Professionnel statistiques session 2014

Annexe 3 : CAP et BEP statistiques session 2014

1 - LA COMMISSION ACADÉMIQUE 2013 – 2014

1-1 Organisation

1-1-1 Sa composition

Président : Monsieur MARTIN Éric, Recteur de l'académie de BESANÇON.

CHEVAL	Florence	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANÇON 25
DODANE	Catherine	IA-IPR 10, rue de la Convention. BESANÇON 25
BARBERET	Jean-Michel	Professeur d'EPS LEGT Gustave Courbet – BELFORT 90
BARGOT	Pierre	Professeur d'EPS Lycée Jean Michel – LONS-LE-SAUNIER 39
CHANTEAUX	Myriam	Professeur EPS Lycée Louis Pergaud – BESANÇON 25
CHAVEY	Patrick	Professeur d'EPS LEGT Louis Aragon – HÉRICOURT 70
DAGUET	Emmanuel	Professeur d'EPS LEGT Edouard Belin – VESOUL 70
DUPOIS	Patrick	Professeur d'EPS. LEGT Georges Cuvier – MONTBÉLIARD 25
GHERBI	Mohamed	Professeur d'EPS L.P Condé – BESANÇON 25
GUINCHARD	Olivier	Professeur d'EPS LGET Victor Hugo – BESANÇON 25
GUYOT	Emmanuel	Professeur d'EPS Lycée Viette - MONTBÉLIARD 25
HERAUD	Catherine	Professeur d'EPS LP Les Huisselets – MONTBÉLIARD 25
RODET	Peggy	Professeur d'EPS EREA Fournier BESANÇON 25
RONGEOT	Agnès	Professeur d'EPS. LEGT Edouard Belin – VESOUL 70
ROY	Karine	Professeur d'EPS LP Prévert – DOLE 39
SOLDAN	Jean-Maurice	Professeur d'EPS. LP Jules Ferry - DELLE 90

1-1-2 Travaux réalisés

La commission académique s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2013-2014.

Ses principaux travaux au cours de l'année 2013 - 2014 ont été les suivants :

- Validation des protocoles d'évaluation du contrôle en cours de formation EPS pour l'ensemble des examens : baccalauréat généraux, technologiques, et examens de la voie professionnelle,
- Écriture d'une charte sur les inaptitudes et le contrôle adapté,
- Harmonisation et propositions des notes aux différents examens,
- Aide à la mise en place des nouvelles procédures concernant l'enseignement facultatif,
- Construction de référentiels ponctuels du contrôle adapté niveaux 3 et 4.

1-2 Logiciel de traitement des notes

Comme l'année passée, le logiciel EPSNET apporte un certain nombre d'informations au plan académique.

Cependant, son utilisation effective par les équipes d'établissements (regard sur les résultats locaux et analyse au regard des incidences pédagogiques) ainsi que son utilisation comme outil d'harmonisation et de pilotage académique nécessite un approfondissement (notion d'inaptitude/apptitude).

L'utilisation d'un logiciel commun à tous les examens simplifie le travail de la commission d'harmonisation et de validation des notes.

Nous proposons à la commission nationale de préciser les différents cas d'inaptitudes, dispenses, absences et les effets produits sur les notes afin que les enseignants aient une connaissance précise du fonctionnement du logiciel EPSNET.

Nous proposons également une modification du logiciel afin que l'enseignant ait connaissance de la note finale au moment où il saisit ses notes .

1-3 Principes d'harmonisation des notes

L'académie de Besançon utilise les mêmes principes d'harmonisation des notes pour les trois diplômes.

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

2 - Résultats académiques de la session au baccalauréat général et technologique

2-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2-1-1 Observations générales

Analyse des moyennes générales.

- Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques :

13,43

Effectif total : 7820 dont 4356 candidates et 3464 candidats.

Inaptes totaux : 251 soit 3,20 % de l'effectif total.

197 candidates (4,52 % de l'effectif des candidates)

54 candidats (1,56 % de l'effectif des candidats).

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014
Moyennes générales baccalauréats G.T.	13,14	13,17	13,26	13.30	13.43
Effectifs	7967	7667	7675	7792	7820
Inaptes Totaux (%)	3,01	3,21	3,00	3,60	3,20

Comparaison des moyennes générales par examens

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014
Baccalauréat général	13,45	13,40	13,52	13.58	13.73
Baccalauréat technologique	12,50	12,67	12,67	12.58	12.68
Différence	0,95	0,73	0,85	1.00	1.05

Observations

La moyenne générale (+ 0,13) et l'écart entre les notes du baccalauréat général et du baccalauréat technologique augmentent (+ 1.05).

Le pourcentage des élèves inaptes totaux est en diminution de 0,40%.

Comparaison des moyennes générales par genre

Sessions	2010	2011	2012	2013	2014
Candidates baccalauréats GT	12,60	12,65	12,83	12.94	13.12
Candidats baccalauréats GT	13,77	13,76	13,79	13.74	13.81
Différence	- 1,17	- 1,11	- 0,96	- 0.80	- 0.69

Observations

Le différentiel candidates / candidats reste sous la barre symbolique de 1 point (- 0,69 point).
La tendance reste favorable.

Les moyennes des candidates augmentent de 0,18 point et les moyennes des candidats augmentent de 0.07 point.

En cinq ans, la moyenne des candidates a augmenté de 0,52 point et celle des candidats de 0,04 point.

Le différentiel filles / garçons diminue de 0.48 (41%) en cinq ans.

Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Session 2014 : Comparaison des moyennes d'établissements	Moyenne générale	Moyenne candidates	Moyenne candidats
Moyenne les plus hautes	14.66	14.38	15.45
Moyennes les plus basses	12.30	11.92	12.72
Moyenne académique	13,43	13.12	13.81

Observations

Concernant les moyennes générales, 3 établissements sortent de la fourchette académique acceptable : entre 12.40 points et 14,40 points.

Concernant les moyennes des candidates, aucun établissement ne sort de la fourchette académique acceptable.

Concernant les moyennes des candidats, 5 établissements sortent de la fourchette académique acceptable: entre 12.80 points et 14.80 points.

Concernant les moyennes des établissements, l'écart entre la moyenne la plus haute et la plus basse a diminué.

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques (APSA) par rapport à la moyenne académique.

Rappel : Moyenne générale baccalauréat général et technologique : 13,43
 Nombre total d'élèves : 7820

ÉPREUVES LISTE NATIONALE	ACADÉMIE : BESANÇON								
	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
3.ACROSPORT	489	14,33%	13,52	905	21,83%	14,10	1394	18,45%	13,90
3.AÉROBIC	1	0,03%	13,50	54	1,30%	12,50	55	0,73%	12,52
3.ARTS DU CIRQUE	122	3,58%	12,00	151	3,64%	13,23	273	3,61%	12,68
4.BADMINTON SIMPLE	1241	36,38%	13,90	2015	48,61%	12,33	3256	43,09%	12,93
4.BASKET-BALL	293	8,59%	14,15	285	6,88%	12,23	578	7,65%	13,20
3.CHORÉGRAPHIE COLLECTIVE	215	6,30%	13,44	702	16,94%	13,63	917	12,13%	13,59
2.COURSE D'ORIENTATION	367	10,76%	13,86	312	7,53%	12,50	679	8,99%	13,24
1.COURSE DE DEMI-FOND	1400	41,04%	14,07	1356	32,71%	13,96	2756	36,47%	14,02
1.COURSE DE HAIES	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
1.COURSE EN DURÉE	360	10,55%	14,33	516	12,45%	14,04	876	11,59%	14,16
1.DISQUE	163	4,78%	12,78	197	4,75%	11,45	360	4,76%	12,05
2.ESCALADE	1093	32,04%	13,80	1243	29,99%	13,89	2336	30,91%	13,85
4.FOOTBALL	41	1,20%	13,38	4	0,10%	8,27	45	0,60%	12,93
3.GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	378	11,08%	12,93	418	10,08%	13,29	796	10,53%	13,12
3.GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
4.HANDBALL	752	22,04%	13,62	685	16,53%	12,17	1437	19,02%	12,93
4.JUDO	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
1.LANCER DU JAVELOT	142	4,16%	12,97	126	3,04%	11,27	268	3,55%	12,17
5.MUSCULATION	972	28,49%	14,02	748	18,05%	13,68	1720	22,76%	13,87
1.NATATION DE DISTANCE	27	0,79%	15,05	27	0,65%	13,41	54	0,71%	14,23
1.NATATION DE VITESSE	386	11,31%	13,10	468	11,29%	12,83	854	11,30%	12,95
5.NATATION EN DURÉE	4	0,12%	14,12	19	0,46%	13,63	23	0,30%	13,72
1.RELAIS VITESSE	136	3,99%	14,97	106	2,56%	12,98	242	3,20%	14,10
4.RUGBY	53	1,55%	13,99	25	0,60%	14,28	78	1,03%	14,08
1.SAUT EN HAUTEUR	10	0,29%	12,23	6	0,14%	12,91	16	0,21%	12,49
1.SAUT EN PENTABOND	307	9,00%	13,80	255	6,15%	12,03	562	7,44%	13,00
2.SAUVETAGE	70	2,05%	14,19	68	1,64%	14,56	138	1,83%	14,37
4.SAVATE BOXE FRANCAISE	54	1,58%	13,30	58	1,40%	13,67	112	1,48%	13,49
5.STEP	109	3,19%	13,28	380	9,17%	14,06	489	6,47%	13,89
4.TENNIS TABLE SIMPLE	145	4,25%	13,51	122	2,94%	11,76	267	3,53%	12,71
4.VOLLEY-BALL	795	23,30%	13,83	860	20,75%	11,79	1655	21,90%	12,77
MOYENNES ÉPREUVES NATIONALES	10125	296,78%	13,77	12111	292,18%	13,10	22236	294,26%	13,41

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES ACADÉMIQUES									
BIATHLON	24	0,70%	12,67	29	0,70%	11,58	53	0,70%	12,07
STEP-AÉROBIC	60	1,76%	11,83	271	6,54%	13,96	331	4,38%	13,57

2-1-2 Décisions d'harmonisation

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à une trop faible moyenne des candidates ou à une trop forte moyenne des candidats (ou vice versa).

En 2014, la commission a décidé d'appliquer les modalités d'harmonisation suivantes :

- Si la moyenne générale d'un établissement est supérieure à 14.40, la régulation est de -0,5 point pour tous les élèves.
- Si la moyenne générale des candidates est inférieure à 12.40, la régulation est de +0,5 point à 1 point pour les candidates.
- Si le différentiel candidates/candidats d'un établissement est supérieur à 1 point, la régulation est de + ou - 0,5 point pour les candidates ou les candidats.

2-1-3 Liste académique

Liste académique Baccalauréat général et technologique CCF		Liste académique Baccalauréat professionnel CCF		Liste académique Examens CAP –BEP CCF	
Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3
Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2
Biathlon (course/tir)	CP5	Biathlon (course /tir)	CP5	Biathlon (course/tir)	CP5

2-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptitudes

Effectif total : 7820 dont 4356 candidates et 3464 candidats.

Inaptes totaux : 251 soit 3.20 % de l'effectif total.

Candidats		Candidates	
Nombre inaptes	%	Nombre inaptes	%
54	1,56	197	4,52

ÉVOLUTION du TAUX d'INAPTITUDES						
Session	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moyennes générales baccalauréats G.T.	13,03	13,14	13,17	13,26	13.30	13.43
Effectifs	7881	7967	7667	7675	7792	7820
Inaptes totaux (%)	3,27	3,01	3,21	3,00	3,60	3,20

Contrôle adapté

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES ADAPTÉES									
BADMINTON	1	0,05%	8,00	0	0,00%		1	0,03%	8,00
FLECHETTES	2	0,10%	9,83	1	0,08%	9,83	3	0,09%	9,83
GOLF	2	0,10%	15,67	1	0,08%	15,67	3	0,09%	15,67
JONGLERIE	1	0,05%	11,00	0	0,00%		1	0,03%	11,00
LANCER DU POIDS	1	0,05%	10,00	0	0,00%		1	0,03%	10,00
MARCHE ADAPTEE	3	0,15%	12,50	3	0,24%	12,50	6	0,19%	12,50
MUSCULATION	8	0,40%	11,10	8	0,65%	11,10	16	0,50%	11,10
TIR A L'ARC	4	0,20%	12,50	5	0,41%	12,50	9	0,28%	12,50

2-1-5 Réflexions et perspectives

Dès 2002, la commission nationale d'évaluation a proposé (cf rapports annuels de la commission nationale 2003-2004 et 2005-2006 diffusés sur le site académique) un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme possibles leviers d'un traitement plus équitable entre les genres : « la commission nationale préconise que chaque équipe d'établissement s'interroge sur l'adéquation de son offre de formation, particulièrement au regard des résultats et des attentes de sa population féminine » (rapport national 2005-2006).

Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs, en relation avec les préconisations des commissions nationale et académique depuis 2003, de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin ...etc.
La courbe d'évolution est favorable.

Nous pourrions envisager 4 axes de transformation pour les années à venir :

- l'équité candidats /candidates
- la nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels
- l'équité entre les candidats des différentes séries
- l'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats technologiques.

STATISTIQUES ACADÉMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE APRÈS HARMONISATION

Baccalauréat général et technologique - Session 2014		
	Moyenne générale	Ecart - type
Candidates	13.12	3.12
Candidats	13.80	3.25
Total	13.43	3.20

2-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

2-2-1 Observations

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES									
Gym / TT	1	3,57%	11,00				1	2,17%	11,00
3X500 / Badminton	17	60,71%	12,00	14	77,78%	13,36	31	67,39%	12,61
3X500 / TT	9	32,14%	13,00	2	11,11%	11,00	11	23,91%	12,64
Gym/ Badminton				2	11,11%	8,50	2	4,35%	8,50
Badminton/ Sauvetage	1	3,57%	8,00				1	2,17%	8,00
	28	100,00%	12,14	18	100,00%	12,56	46	100,00%	12,31

L'effectif peu important des candidats invite à la prudence concernant l'analyse.
Nous pouvons néanmoins noter une tendance forte au choix du binôme demi-fond –badminton.
Les activités gymnastique et sauvetage restent très peu choisies.

Les différences de résultats entre les filières technologiques et générales ainsi qu'entre le baccalauréat général et le baccalauréat professionnel doivent questionner les jurys sur les procédures d'évaluation.

2-3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation

2-3-1 Observations générales

	Nombres de candidates	Moyenne	Nombres Candidats	Moyenne	Nombre total	Moyenne Générale
Total Général BACS GT	109	14,39	245	14,89	354	14,73
BAC GÉNÉRAL	91	14,60	203	15,00	294	14,87
Épreuve facultative Rang 1	87	14,61	191	14,98	278	14,80
Épreuve facultative Rang 2	4	14,33	12	15,33	16	14,83
BAC TECHNOLOGIQUE	18	13,33	42	14,35	60	14,05
Épreuve facultative Rang 1	18	13,33	33	14,36	51	13,99
Épreuve facultative Rang 2			9	14,33	9	14,33

2-3-2 Réflexions et perspectives

Nous observons depuis plusieurs années une stabilisation des résultats avec une équité entre les candidates et les candidats.

2-4 Enseignement facultatif : contrôle ponctuel

2-4-1 Observations générales : sportifs de haut niveau et podiums UNSS

BAC G ET T SHN Sportifs de haut-niveau	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ACTIVITÉS									
CYCLISME PISTE				1	12,50%	19,00	1	3,13%	19,00
CYCLISME ROUTE	2	8,33%	19,00				2	6,25%	19,00
HANDBALL	3	12,50%	19,67	4	50,00%	19,25	7	21,88%	19,43
JUDO	1	4,17%	18,00	1	12,50%	19,00	2	6,25%	18,50
LUTTE	1	4,17%	20,00	1	12,50%	19,00	2	6,25%	19,50
SKI NORDIQUE	6	25,00%	19,35	1	12,50%	20,00	7	21,88%	19,44
KAYAK	2	8,33%	20,00				2	6,25%	20,00
SKI NAUTIQUE	1	4,17%	20,00				1	3,13%	20,00
VTT	3	12,50%	19,67				3	9,38%	19,67
FOOT	4	16,67%	20,00				4	12,50%	20,00
CYCLISME BICROSS	1	4,17%	19,00				1	3,13%	19,00

2-4-2 Observations générales : Enseignement facultatif

BAC G T Haut niveau sportif scolaire	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ACTIVITÉS									
AVIRON				2	25,00%	18,50	2	6,25%	18,50
FUTSAL				4	50,00%	19,50	4	12,50%	19,50
HANDBALL	13	54,17%	19,27				13	40,63%	19,27
ATHLETISME				3	37,50%	19,67	3	9,38%	19,67
TRIATHLON				1	12,50%	19,00	1	3,13%	19,00
RUN AND BIKE	1	4,17%	20,00	2	25,00%	19,50	3	9,38%	19,67
CROSS COUNTRY				4	50,00%	18,00	4	12,50%	18,00
GYM AÉROBIC				4	50,00%	19,00	4	12,50%	19,00
GYM RYTHMIQUE				4	50,00%	19,50	4	12,50%	19,50
GYM				1	12,50%	18,00	1	3,13%	18,00
HANDBALL				12	150,00%	19,42	12	37,50%	19,42
TENNIS DE TABLE	1	4,17%	19,00	1	12,50%	20,00	2	6,25%	19,50
ULTIMATE				1	12,50%	18,00	1	3,13%	18,00
VTT	1	4,17%	19,00	1	12,50%	19,00	2	6,25%	19,00
BADMINTON	1	4,17%	19,00				1	3,13%	19,00
DUATHLON	1	4,17%	20,00				1	3,13%	20,00
JUDO	3	12,50%	19,00				3	9,38%	19,00
SKI NORDIQUE	4	16,67%	19,75				4	12,50%	19,75

	Candidats				Candidates				Tous			
	Présents	Inscrits	%	Moyenne	Présents	Inscrits	%	Moyenne	Présents	Inscrits	%	Moyenne
ÉPREUVES FACULTATIVES PONCTUELLES												
NATATION	78	93	18,40%	8,63	88	100	25,96%	11,70	166	193	21,76%	10,26
JUDO	47	57	11,08%	12,64	18	21	5,31%	15,99	65	78	8,52%	13,57
TENNIS	71	82	16,75%	12,60	19	20	5,60%	14,20	90	102	11,80%	12,94
HANDBALL	225	253	53,07%	10,24	108	128	31,86%	11,50	333	381	43,64%	10,65
DANSE	3	3	0,71%	16,33	106	122	31,27%	12,91	109	125	14,29%	13,00
TOTAL	424	488	100,00%	10,65	339	391	100,00%	12,38	763	879	100,00%	11,42

2-4-3 Réflexions et perspectives

Le taux de candidats absents est encore important (13,2%) mais en baisse par rapport à l'an passé (19,4%).

Les moyennes restent stables et nous notons de meilleurs résultats pour les candidates que pour les candidats : +1,73.

L'effectif global des candidats présents s'est stabilisé (763 candidats et 97 sportifs de haut niveau en 2014 ; 754 et 102 sportifs de haut niveau en 2013) alors qu'il était de 1432 en 2012(22 activités proposées).

2-5 Enseignement de complément : contrôle en cours de formation

2-5-1 Observations générales

EXAMENS	Effectifs candidates	Moyenne Candidates	Effectifs candidats	Moyenne candidats	Effectif Total	Moyenne Générale
Total Bac Général et Technologique	38	14,79	40	15,36	78	15,08
BAC GENERAL	38	14,79	40	15,36	78	15,08
BAC TECHNOLOGIQUE						

Les candidats de la filière technologique ne bénéficient pas de l'enseignement de complément.

2-5-2 Réflexions et perspectives

Un travail de mutualisation des pratiques et des contenus certifiés est envisagé cette année entre les 3 établissements concernés.

3- Résultats académiques de la session au baccalauréat professionnel

3-1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

3-1-1 observations générales

Analyse des moyennes générales

	Moyenne générale	Effectif total	Moyenne générale des candidates	Effectif des candidates	Moyenne générale des candidats	Effectif des candidats	Différence Candidats - candidates
2010	12,68	1918	12,11	685	12,98	1233	+ 0,87
2011	12,65	2860	11,88	1199	13,16	1661	+ 1,28
2012	12,62	3717	11,93	1207	12,93	2510	+1
2013	12,70	3098	12,09	1081	13,00	2017	+0,91
2014	12,72	3340	12,29	1323	12,99	2017	+0,7

Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

Les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements, par rapport aux moyennes académiques (générale, candidates et candidats) ; elle fait apparaître des différences plus ou moins marquées selon les lycées.

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.

Moyenne générale baccalauréat professionnel : 12,72

Nombre total d'élèves : 3340

ÉPREUVES LISTE NATIONALE	ACADÉMIE : BESANÇON								
	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
3. ACROSPORT	229	11,58%	12,77	390	31,80%	13,01	619	19,32%	12,92
3. ARTS DU CIRQUE	12	0,61%	13,58	8	0,65%	11,25	20	0,62%	12,65
4. BADMINTON SIMPLE	738	37,32%	13,27	720	58,71%	11,97	1458	45,51%	12,63
4. BASKET-BALL	215	10,87%	13,27	129	10,52%	12,13	344	10,74%	12,84
3. CHORÉGRAPHIE COLLECTIVE	0	0,00%		37	3,02%	13,50	37	1,15%	13,50
2. COURSE D'ORIENTATION	59	2,98%	14,66	18	1,47%	12,36	77	2,40%	14,12
1. COURSE DE DEMI-FOND	926	46,82%	11,96	548	44,69%	10,69	1474	46,00%	11,49
1. COURSE DE HAIES	35	1,77%	12,62	5	0,41%	8,05	40	1,25%	12,05
5. COURSE EN DURÉE	285	14,41%	13,59	391	31,88%	13,27	676	21,10%	13,40
1. DISQUE	29	1,47%	13,97	37	3,02%	11,44	66	2,06%	12,55
2. ESCALADE	744	37,62%	13,17	214	17,45%	12,11	958	29,90%	12,93
4. FOOTBALL	126	6,37%	13,31	1	0,08%	12,00	127	3,96%	13,30
3. GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	72	3,64%	11,60	67	5,46%	12,00	139	4,34%	11,79
3. SAUT DE CHEVAL	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
4. HANDBALL	325	16,43%	13,55	177	14,43%	12,37	502	15,67%	13,13
4. JUDO	0	0,00%		1	0,08%	18,00	1	0,03%	18,00
1. LANCER DU JAVELOT	156	7,89%	13,26	37	3,02%	11,93	193	6,02%	13,01
5. MUSCULATION	873	44,14%	13,33	258	21,04%	13,18	1131	35,30%	13,30
1. NATATION	64	3,24%	12,88	57	4,65%	13,76	121	3,78%	13,29
1. RELAIS VITESSE	84	4,25%	12,19	20	1,63%	11,05	104	3,25%	11,97
4. RUGBY	64	3,24%	13,10	3	0,24%	14,17	67	2,09%	13,15
1. SAUT EN PENTABOND	247	12,49%	12,15	50	4,08%	11,86	297	9,27%	12,10
2. SAUVETAGE	36	1,82%	13,59	21	1,71%	10,11	57	1,78%	12,31
4. SAVATE	7	0,35%	13,26	0	0,00%		7	0,22%	13,26

BOXE FRANÇAISE									
5. STEP	66	3,34%	12,67	165	13,45%	13,45	231	7,21%	13,23
4. TENNIS TABLE SIMPLE	209	10,57%	12,76	57	4,65%	12,96	266	8,30%	12,80
4. VOLLEY-BALL	251	12,69%	13,02	75	6,12%	12,82	326	10,17%	12,97

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES ACADÉMIQUES									
RUN-ARC	14	0,71%	12,79	41	3,34%	13,88	55	1,72%	13,60
AÉROBIC –STEP	45	2,28%	13,00	134	10,93%	13,59	179	5,59%	13,44

3-1-2 Décisions d'harmonisation

Observations 2014 et décisions d'harmonisation

Dans la continuité des sessions précédentes, la commission propose de reconduire les quatre décisions d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 concerne la différence de moyennes candidates / candidats référée aux moyennes académiques candidates et candidats.

En 2014, le différentiel candidates/candidats baisse et passe de 0,91 à 0,7 en faveur des candidats.

Au regard de ces résultats, la commission décide d'appliquer 2 modalités d'harmonisation :

La modalité de régulation 1 : concerne 4 établissements

- ➔ Diminution de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale dépasse 14,52.
- ➔ Augmentation de 0,50 ou 1 point pour tous les élèves d'un établissement dont la moyenne générale est inférieure à 10,92.

La modalité de régulation 4 : concerne 13 établissements

- ➔ Si la différence établissement, entre les candidats et les candidates, est supérieure au différentiel académique et si la moyenne des filles est inférieure à 11,5, la régulation est + 0,50 ou +1 point en faveur des candidates.

La capitalisation des notes

Rappel

Pour le bac professionnel, chaque élève est évalué sur un ensemble certificatif parmi les unités de formation proposées dans les classes de première et de terminale (une des 3 épreuves au maximum peut être issue de la classe de première).

Nous vous rappelons la nécessité d'archiver les notes des candidats (document DEC à télécharger sur le site).

<http://artic.ac-besancon.fr/eps/spip1/spip.php?article436>

3-1-3 Liste académique

Liste académique baccalauréat général et technologique CCF		Liste académique baccalauréat professionnel CCF		Liste académique Examens CAP –BEP CCF	
Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3
Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2
Biathlon (course/tir)	CP5	Biathlon (course /tir)	CP5	Biathlon (course/tir)	CP5

3-1-4 Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptitudes

Effectif total : 3340 dont 1323 candidates et 2017 candidats.

TAUX d'INAPTITUDES	Candidats		Candidates		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
INAPTES TOTAUX	45	2,23	83	6,27	128	3,8
INAPTES PARTIELS	68	3,37	68	5,13	136	4,07

Contrôle adapté

Contrôle adapté : 2 candidats soit 0,09 % de l'effectif total

21 candidates soit 1,58 % de l'effectif des candidates

La baisse du nombre d'inaptes totaux, constatée en 2012 et en 2013 se poursuit en 2014. La proportion de filles reste cependant majoritaire mais l'écart avec les garçons se réduit.

Nous constatons une augmentation du nombre de candidates ayant bénéficié d'un contrôle adapté conformément aux orientations académiques.

Nous encourageons les enseignants à maintenir l'attention qu'ils portent aux adaptations des épreuves destinées aux élèves inaptes.

	Candidats			candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES ADAPTÉES									
BADMINTON	1	0,05%	8,00	0	0,00%	8,00	1	0,03%	8,00
FLÉCHETTES	2	0,10%	9,83	1	0,08%	9,83	3	0,09%	9,83
GOLF	2	0,10%	15,67	1	0,08%	15,67	3	0,09%	15,67
JONGLERIE	1	0,05%	11,00	0	0,00%	11,00	1	0,03%	11,00
LANCER DU POIDS	1	0,05%	10,00	0	0,00%	10,00	1	0,03%	10,00
MARCHE ADAPTÉE	3	0,15%	12,50	3	0,24%	12,50	6	0,19%	12,50
MUSCULATION	8	0,40%	11,10	8	0,65%	11,10	16	0,50%	11,10
TIR A L'ARC	4	0,20%	12,50	5	0,41%	12,50	9	0,28%	12,50

3-1-5 Réflexions et perspectives

3 axes de réflexion

→ La comparaison par genre entre les résultats du baccalauréat professionnel et ceux du baccalauréat général et technologique

Pour les candidates

Baccalauréats professionnels

moyenne : 12,29

Baccalauréats généraux et technologiques

moyenne : 13,12

La différence de 0,83 reste stable en faveur des candidates du baccalauréat général et technologique.

Pour les candidats

Baccalauréats professionnels

moyenne : 12,99

Baccalauréats généraux et technologiques

moyenne : 13,80

La différence de 0,81 est en légère augmentation en faveur des candidats du baccalauréat général et technologique (0,74 en 2013).

→ L'analyse des résultats par genre

Le différentiel candidats /candidates est de + 0,7

Moyenne des candidates : 12,29 pour un effectif de 1323

Moyenne des candidats : 12,99 pour un effectif de 2017

Observations

Nous notons, pour la session 2014, une poursuite de la baisse du différentiel candidates / candidats; nous continuerons à porter une attention particulière à cette évolution et nous encourageons les équipes à renforcer cette tendance positive.

Nous constatons, tant pour les candidates que pour les candidats, l'effet positif de l'ajustement de l'offre de formation.

→ Le contrôle adapté

Le faible nombre d'élèves concerné par un contrôle adapté ne permet pas une analyse significative.

Cependant nous constatons une augmentation du nombre de candidates ayant bénéficié d'un contrôle adapté conformément aux orientations académiques.

La commission académique encourage les équipes d'établissements à porter une attention particulière aux candidats en situation d'inaptitude

Perspectives : 3 axes de réflexion sont à dégager pour les années à venir

- l'équité candidats /candidates
- la nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels
- l'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats professionnels.

**STATISTIQUES ACADÉMIQUES AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
APRÈS HARMONISATION**

Baccalauréats professionnels - Session 2014		
	Moyenne	Ecart-type
Candidates	12,35	3,49
Candidats	12,96	3,59
Total	12,73	3,57

3-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

	candidats			candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES									
Gym / TT							0		0,00
3X500 / Badminton	73	75,26%	11,58	52	78,79%	10,31	125	76,69%	11,05
3X500 / TT	15	15,46%	13,03	5	7,58%	9,70	20	12,27%	12,20
Gym / Badminton	6	6,19%	11,92	3	4,55%	11,50	9	5,52%	11,78
Badminton / Sauvetage	3	3,09%	9,33	6	9,09%	11,08	9	5,52%	10,50
	97	100,00%	11,76	66	100,00%	10,39	163	100,00 %	11,20

4 - Résultats académiques de la session au C.A.P. – B.E.P.

4-1 Enseignement commun : Contrôle en cours de formation

4-1-1 Observations générales

Analyse des moyennes générales.

CAP-BEP	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne générale	12,83	12,19	12,38	12,5	12,38
Effectif total	5596	5175	5207	5061	4885
Ecart type	3,44	3,87	3,80	3,91	3,90
Moyenne générale candidates	12,24	11,57	11,86	11,93	11,98
Effectif candidates	2099	2098	2060	1920	1913
Moyenne générale candidats	13,16	12,58	12,70	12,84	12,62
Effectif candidats	3497	3077	3147	3141	2972
Inaptes totaux	4,12%	3,82%	3,41%	3,34%	3,31%

A noter :

La différence de moyenne entre les candidates et les candidats est cette année de 0,63 en faveur des candidats (0,91 en 2013).

On note une diminution des candidates inaptes depuis 2010 (7,05% en 2010 - 5,77% en 2011 - 5,34% en 2012 et 5,05% en 2013) et une relative stabilisation en 2014 (5,22%).

Une attention particulière devra donc être portée au nombre de candidates inaptes.

Distribution des moyennes générales des établissements par rapport à la moyenne académique.

En 2014, les membres de la commission académique ont procédé à une analyse des résultats des établissements par rapport aux moyennes académiques (générale, filles et garçons) ; elle fait apparaître une baisse globale du différentiel candidates / candidats.

Distribution des moyennes générales des activités physiques sportives et artistiques par rapport à la moyenne académique.

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES LISTE NATIONALE									
3. ACROSPORT	515	17,72%	12,67	415	22,96%	13,06	930	19,73%	12,84
3. ARTS DU CIRQUE	33	1,14%	13,97	42	2,32%	12,51	75	1,59%	13,15
4. BADMINTON SIMPLE	1351	46,49%	12,98	1100	60,86%	11,58	2451	52,00%	12,35
4. BASKET-BALL	123	4,23%	12,79	70	3,87%	12,26	193	4,09%	12,60
3. CHORÉGRAPHIE COLLECTIVE	10	0,34%	11,20	51	2,82%	12,87	61	1,29%	12,60
2. COURSE D'ORIENTATION	39	1,34%	13,17	31	1,72%	12,14	70	1,49%	12,71

1. COURSE DE DEMI-FOND	1208	41,57%	12,68	815	45,09%	11,78	2023	42,92%	12,32
1. 4COURSE DE HAIES	0	0,00%		0	0,00%		0		0,00
5. COURSE EN DUREE	308	10,60%	13,33	337	18,65%	12,31	645	13,68%	12,80
1. DISQUE	106	3,65%	12,14	97	5,37%	12,66	203	4,31%	12,39
2. ESCALADE	1136	39,09%	12,28	628	34,75%	11,81	1764	37,43%	12,11
4. FOOTBALL	78	2,68%	12,40	2	0,11%	7,50	80	1,70%	12,28
3. GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	212	7,30%	11,87	141	7,80%	11,66	353	7,49%	11,79
4. HANDBALL	366	12,59%	12,68	169	9,35%	12,67	535	11,35%	12,68
4. JUDO	7	0,24%	13,00	8	0,44%	13,88	15	0,32%	13,47
1. LANCER DU JAVELOT	273	9,39%	12,05	66	3,65%	10,90	339	7,19%	11,83
5. MUSCULATION	1480	50,93%	12,67	398	22,02%	12,69	1878	39,84%	12,67
1. NATATION	43	1,48%	12,86	18	1,00%	9,97	61	1,29%	12,01
1. RELAIS VITESSE	159	5,47%	12,52	103	5,70%	11,58	262	5,56%	12,15
4. RUGBY	119	4,09%	12,75	4	0,22%	12,70	123	2,61%	12,75
1. SAUT EN PENTABOND	124	4,27%	13,73	88	4,87%	12,82	212	4,50%	13,35
2. SAUVETAGE	17	0,58%	12,63	1	0,06%	12,00	18	0,38%	12,60
4. SAVATE BOXE FRANCAISE	11	0,38%	14,95	8	0,44%	12,14	19	0,40%	13,77
5. STEP	105	3,61%	11,87	338	18,70%	12,25	443	9,40%	12,16
4. TENNIS TABLE SIMPLE	665	22,88%	12,03	219	12,12%	11,99	884	18,76%	12,02
4. VOLLEY-BALL	159	5,47%	13,31	151	8,35%	11,00	310	6,58%	12,18

4-1-2 Décisions d'harmonisation

Pour une meilleure continuité entre les différentes sessions d'examens et une plus grande cohérence, la commission académique propose de conserver les quatre modalités d'harmonisation suivantes :

- la modalité 1 concerne les moyennes générales des établissements,
- la modalité 2 concerne les moyennes générales des candidates,
- la modalité 3 concerne les moyennes générales des candidats,
- la modalité 4 prend en compte 2 critères : la différence entre les moyennes des candidates et celles des candidats corrélée à la moyenne des candidates ou des candidats.

Observations et décisions en 2014

* Concernant la modalité 1, quatre établissements proposent une moyenne qui se situe au dessus ou en dessous de la fourchette acceptable : de 11,1 à 14,5.

La commission propose d'appliquer la décision suivante :

+ ou -0,50 ou 1 point pour les moyennes générales se situant au-delà de la fourchette.

* Concernant la modalité 2, aucune régulation n'a été effectuée par la commission.

* Concernant la modalité 3, aucune régulation n'a été effectuée par la commission.

* Concernant la modalité 4, la différence de moyennes entre les candidates et les candidats est en baisse significative cette année (0,63 en faveur des candidats). Elle était de 0,91 en 2013. Cette tendance est à conforter et va dans le sens d'une plus grande équité entre candidates et candidats.

La commission décide d'appliquer la modalité 4 pour 7 établissements, à savoir :

- Si le différentiel établissement candidats/candidates est supérieur à 0,63 point et si la moyenne des filles est inférieure à 10,50 ou supérieure à 14,5 points, la régulation est - 0,50 à +1 point pour les candidates.

- Si la différentiel établissement candidats/candidates est supérieur à 0,63 point et la moyenne des garçons supérieure à 14,5, la régulation est de - 0,50 pour les candidats.

4-1-3 Capitalisation des notes

Rappel

Pour le CAP et le BEP, chaque élève est évalué sur un ensemble certificatif issu des unités de formation proposées sur les deux années de formation (une épreuve au moins, deux au maximum, sont issues de la 1^e année de formation).

Nous vous rappelons la nécessité d'archiver les notes des candidats (document DEC à télécharger sur le site). <http://artic.ac-besancon.fr/eps/spip1/spip.php?article436>

4-1-4 Liste académique

Liste académique baccalauréat général et technologique CCF		Liste académique baccalauréat professionnel CCF		Liste académique Examens CAP –BEP CCF	
Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3	Aérobic-Step	CP3
Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2	Run-Arc	CP2
Biathlon (course/tir)	CP5	Biathlon (course /tir)	CP5	Biathlon (course/tir)	CP5

4-1-5 Inaptitudes et enseignement adapté

Inaptitudes

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif candidates	2205	2099	2098	2060	1920	1913
Effectif candidats	3369	3497	3077	3147	3141	2972
Moyenne générale candidats	12,99	13,16	12,58	12,70	12,84	12,38
Inaptes totaux	3,34%	4,12%	3,82%	3,41%	3,34%	3,31%

Effectif total : 4885 dont 1913 candidates et 2972 candidats.

Inaptes totaux : 162 candidats (tes) soit 3,31 % de l'effectif total

100 candidates soit 5,22 % de l'effectif des candidates

62 candidats soit 2,08% de l'effectif des candidats

Contrôle adapté

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
ÉPREUVES ADAPTÉES									
AVIRON	1	0,03%	14,00	0	0,00%		1	0,02%	14,00
BADMINTON	1	0,03%	12,00	1	0,06%	12,00	2	0,04%	12,00
FLECHETTES	1	0,03%	13,00	1	0,06%	13,00	2	0,04%	13,00
GOLF	1	0,03%	13,00	1	0,06%	13,00	2	0,04%	13,00
JONGLERIE	1	0,03%	10,00	1	0,06%	10,00	2	0,04%	10,00
MARCHE	1	0,03%	10,25	1	0,06%	10,25	2	0,04%	10,25
MUSCULATION	3	0,10%	12,00	3	0,17%	12,00	6	0,13%	12,00
TIR sur CIBLE	1	0,03%	14,50	1	0,06%	14,50	2	0,04%	14,50

8 épreuves adaptées ont été proposées en contrôle en cours de formation pour 19 élèves. L'effectif d'élèves concernés par l'enseignement adapté est stable (20 élèves concernés en 2013). Nous encourageons les enseignants à porter une attention particulière à la gestion de l'inaptitude.

Moyenne générale: 11.96 (Moyenne de 11,25 en 2013)

4-1-6 Réflexions et perspectives

Deux axes de réflexions restent à approfondir :

→ L'équité entre les filles et les garçons

Le différentiel filles/garçons diminue sensiblement cette année (de 0,91 à 0,63) mais les équipes doivent rester vigilantes car :

- D'une part, nous constatons une grande diversité de résultats. Un nombre significatif d'établissements présente des différentiels importants. Le différentiel académique même s'il est un bon indicateur du travail effectué par les établissements ne reste qu'une moyenne.
- D'autre part, l'analyse des offres de formation par genre montre une persistance du modèle masculin conduisant les candidats quelque soient les effectifs à obtenir dans la plupart des cas de meilleurs résultats que les candidates.

→ Les protocoles non standards

Nous observons une répartition des protocoles non standards (moins de 3 épreuves évaluées) qui concernent 327 élèves sur 4885 soit 6,69 % de l'effectif total soit une baisse significative de 2% par rapport à l'an passé.

Il est à souligner que la proportion des candidates concernées reste importante.

**STATISTIQUES ACADÉMIQUES AUX EXAMENS C.A.P/B.E.P.
APRÈS HARMONISATION**

Examens CAP BEP - Session 2014		
	Moyenne	Ecart-type
Candidates	12,05	3,83
Candidats	12,62	3,90
Total	12,40	3,89

4-2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

4-2-1 Observations

	Candidats			Candidates			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	2	1,57%	13,50	1	1,33%	11,50	3	1,49%	12,83
3X500 / Badminton	91	71,65%	11,95	59	78,67%	10,51	150	74,26%	11,38
3X500 / TT	22	17,32%	13,52	6	8,00%	10,00	28	13,86%	12,77
Gym / Badminton	7	5,51%	11,65	9	12,00%	11,72	16	7,92%	11,69
Badminton / Sauvetage	5	3,94%	8,20				5	2,48%	8,20

4-2-2 Réflexions et perspectives

Nous notons un déséquilibre important dans le choix des binômes.
Le binôme le plus choisi reste celui du demi-fond - badminton.
Les activités sauvetage et gymnastique restent très peu choisies.
Nous notons une différence de près de 2 points entre les candidats et les candidates, cette différence devra questionner les jurys à la session prochaine.

5 – Réflexions et préconisations pour la session suivante

5-1 A destination des établissements

En cohérence avec les réflexions et perspectives proposées pour chaque diplôme nous pourrions envisager 4 axes de transformation pour les années à venir :

- *l'équité entre les candidates et les candidats.*
- *la nécessaire attention à porter aux inaptes totaux et partiels afin que chaque candidat puisse être évalué avec un protocole adapté.*
- *l'équité entre les candidats des différentes séries.*
- *l'équité entre les candidats des baccalauréats généraux et les candidats des baccalauréats technologiques.*

5-2 A destination de la commission nationale

Nous réitérons nos souhaits des années précédentes :

Nous souhaiterions que le logiciel EPSNET puisse être utilisé par les établissements scolaires pour le pilotage de leur projet pédagogique ce qui nécessite :

- 1- que les enseignants aient connaissance de la note attribuée au candidat
- 2- que les données soient possibles en extraction dès la validation

L'inspection Pédagogique Régionale remercie l'ensemble des membres de la commission académique ainsi que les collaborateurs de la DEC pour l'aide apportée à la rédaction de ce rapport.